

**Préavis du Comité de direction de l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat
(ci-après ASIJ)
au Conseil intercommunal**

N° 04 / 2019

Budget 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la loi sur les communes du 28 février 1956, modifiées par celles du 27 mai 1957, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le budget 2020 de l'ASIJ.

Il est établi conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, ainsi qu'aux directives et plan comptable du Département des Institutions et relations extérieures.

Pour l'année 2020, les principaux changements qui influencent le budget de l'ASIJ sont :

- Les intérêts des emprunts : Il a été mis au budget un emprunt pour le collège « Gustave Roud » de CHF 14'000'000,00
- Les amortissements : les fonds de réserve seront utilisés dans leur totalité, ceci conformément à la décision du Conseil intercommunal, notamment concernant le fonds attribué à la rénovation de la centrale de chauffe. En effet, il avait été demandé que celui-ci ne soit pas attribué à la centrale de chauffe, mais utilisé dans le cadre des comptes de fonctionnement (CI du 02.12.2015). Pour le fonds de rénovation, qui était attribué à l'amortissement des travaux de rénovation 2013, il est également utilisé totalement selon les recommandations de la fiduciaire qui révisé les comptes de l'ASIJ.
- Les transports : des kilomètres supplémentaires ont été pris en compte dans le budget ainsi que l'indexation des prix selon l'indice de l'ASTAG.
- Les camps pour l'enseignement primaire et secondaire : à la suite de l'arrêté du tribunal fédéral du 7 décembre 2017, il ne peut pas être demandé plus de CHF 16,00 par jour aux parents comme participation aux camps soit CHF 80,00 pour un camp de cinq jours. Le solde doit être pris en charge par les communes. Une discussion a eu lieu entre la direction de l'EPS du Jorat et le Comité de direction de l'ASIJ (CD) sur ce sujet. La direction a proposé trois variantes au Comité de direction.

A : camps chaque année de 6P à 10S. Voyage d'études en 11S.

B : Camp en 6P et 7P, alternance de camps et course d'école de 2 jours de la 8P à la 10S. Voyage d'étude en 11S.

C : camps en 6P, camps en 7P et 9P. Voyage d'études en 11S.

La variante B a été retenue par le Comité de direction, car elle permet de maintenir les camps tout en ménageant les finances de l'ASIJ. En ce qui concerne la variante A, le fait de ne pas la retenir ne devrait pas pénaliser les élèves, car même si le budget prévoyait des

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

camps pour toutes les classes, toutes ne partaient pas. En résumé, voici ce que le budget prévoit :

Année HarmoS	Type activité	Nombres de jours	Participation par jour et par élève	Coût total par élève
6	Camps de ski	4	58,00	232,00
7	Camps de ski	5	58,00	290,00
8	Courses d'école	2	34,00	68,00
9	Camps	5	58,00	290,00
10	Courses d'école	2	34,00	68,00
11	Voyages d'études	5	102,00	510,00

De plus la somme allouée aux courses d'école de 1P à 5P a été augmentée de CHF 10,00 à CHF 12,00 par élève.

Ci-dessous, nous portons à votre connaissance quelques postes nécessitant des informations complémentaires :

1. Administration

110 Administration :

110.3189.00, maintenu les CHF 30'000,00 pour d'éventuels frais d'avocat ou de conseil.

151 Bibliothèque de Mézières :

151.3010.00, une ouverture pour les élèves est prévue à la pause de midi quatre fois par semaine. Ces coûts ne sont pas pris en compte par le Canton. Prévu environ CHF 6'000,00, plus les charges sociales.

2. Finances

220 Intérêts :

220.3220.00, prévu un emprunt supplémentaire de CHF 14'000'000,00 pour le collège Gustave Roud ainsi que CHF 7'500'000,00 pour le renouvellement de prêts arrivés à échéance, ceci est conforme à la planification des emprunts faite par le Comité de direction. Un taux d'intérêt de 1% a été pris en compte pour ces prêts

230 Amortissements :

230.3310.01, l'amortissement « rénovation classes 2013 » est entièrement amorti par le fonds de réserve qui lui était attribué (9282.02 au bilan) soit CHF 8'750,00 plus CHF 96'096,00 pour un total de CHF 104'846,00 (arrondi pour le budget à CHF 104'850,00).

230.3310.02, l'amortissement « rénovation classes 2014 » est de CHF 7'867,35 comme les années précédentes. Un amortissement partiel extraordinaire est fait par le solde des fonds de réserve pour CHF 38'009,40 (le total arrondi pour le budget est de CHF 45'900,00).

230.3310.05, l'amortissement des places de parc se fait pour CHF 1'982,80 comme les années précédentes. Un amortissement extraordinaire du solde de CHF 27'758,90 est effectué par les fonds de réserve, soit un amortissement total de CHF 29'741,70 (arrondi pour le budget à CHF 29'750,00).

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

230.3310.13, l'amortissement « rénovation corridor 2016 » se fait pour CHF 9'672,50 comme les années précédentes. Un amortissement extraordinaire du solde de CHF 154'760,25 est fait par les fonds de réserve soit un amortissement total de CHF 164'432,75 (arrondi pour le budget à CHF 164'450,00).

Fin 2020, il n'y aura donc plus de fonds de réserve au bilan (9282.01 et 9282.02). Ceux-ci totaliseront CHF 325'374,55 au 31.12.19

3. Domaines et Bâtiments

350 Bâtiment du Raffort :

350.3141.00, voici les principaux frais spécialement prévus pour l'année 2020

- Remplacement des rideaux côté vitres de l'Aula : CHF 15'000,00
- Remplacement éclairage aile 1991, deux salles de classe : CHF 10'000,00
- Plan d'évacuation, documents : CHF 6'500,00
- Remplacement de quatre sèche-mains électriques : CHF 3'200,00
- Peinture vestiaire 1978 : CHF 5'000,00
- Réfection du parquet de l'Aula partie inférieure (à la place de deux classes) : CHF 7'000,00
- Réfection et peinture façade aile 1991 : CHF 35'000,00

352 Structures provisoires :

352.4363.01, refacturation de la part d'électricité pour les deux classes provisoires de Jorat-Mézières à Carrouge

353 Bâtiment des Gollies-Servion :

353.3141.00, de petits travaux ont été prévus, comme la pose d'une caméra dans le hall de la salle de gym pour CHF 2'700,00, habillage de poteaux extérieurs à la salle de gym pour CHF 3'330,00, pose d'une toile de protection sur le treillis face au champ pour CHF 2'250,00.

354 Centrale de Chauffe :

354.3141.00, il est prévu CHF 10'000,00 pour le remplacement d'un vérin d'alimentation des plaquettes.

5. Instruction publique

500 Transports :

500.3010.01, Il a été mis un poste de surveillant d'élèves (si plus de 15 minutes d'attente) à Forel et celui de réserve est augmenté à la même valeur, soit CHF 4'788,00.

500.3188.00, 40'000 km supplémentaires à CHF 2,91 ont été pris en compte sur la base des km parcourus pour l'année 2018-2019 pour un coût de CHF 116'400,00 par an. Indexation selon indice des coûts ASTAG (sept. 2017) + 2,07% donc une somme de CHF 37'677,00.

500.3189.01, le « paquet » pour la planification des horaires ainsi que la coordination des transports attribués à CarPostal a été revu à la baisse pour la partie coordination au vu des heures effectives consacrées à l'ASIJ. Le total est mis au budget pour CHF 86'160,00 (CHF 110'950,00 au budget 2019).

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

Siège : 1083 Mézières

Une somme de CHF 10'000,00 est également prévue pour faire l'appel d'offres (BAMO) du futur transporteur (dès rentrée 2021).

510 Enseignement primaire :

510.3112.00, une somme de base de CHF 10'000,00 est prévue pour du renouvellement courant. Il a été prévu de finaliser le remplacement de chaises dans les classes du complexe scolaire de Forel (Lavaux) pour environ CHF 15'000,00 le solde est prévu pour l'achat de mobilier divers.

510.3653.00, l'augmentation de CHF 25'550,00 par rapport au budget 2019 est principalement due à l'adaptation des montants pour les camps et les courses d'écoles.

510.4510.00, il s'agit du remboursement par le Canton des frais pour les enfants requérants d'asile. Cette somme étant difficilement prévisible, un montant modeste a été pris en compte.

512 Devoirs surveillés

Basés sur l'année 2018-2019

520 Enseignement secondaire :

520.3116.00, une action est menée pour le remplacement des beamers, une somme de CHF 5'000,00 est prévue pour remplacer deux beamers par année.

520.3653.00, l'augmentation de CHF 45'200,00 par rapport au budget 2019 est principalement due à l'adaptation des montants pour les camps et les voyages d'études.

520.4510.00, retour du Canton des subventions J+S (jeunesse et sport) pour les camps à caractère sportif.

Charges, revenus et répartition

Le budget de l'ASIJ pour l'année 2020 laisse apparaître les résultats suivants :

Total des charges	7 742 760,00
Total des revenus	688 615,00
Frais à répartir	7 054 145,00

Ce montant est réparti selon les statuts, entre les communes membres, à 50% au nombre d'élèves et 50% au nombre d'habitants. Sur la base des chiffres au 31 décembre 2018 pour les habitants et au 1^{er} août 2019 pour les élèves. Cette répartition serait la suivante :

½ par le nombre des élèves : $7'054'145,00 : 2 = 3'527'072,50 : 1\ 591 = 2'216,89$
½ par le nombre habitants : $7'054'145,00 : 2 = 3'527'072,50 : 13\ 159 = 268,03$

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT
Siège : 1083 Mézières

Répartition par commune selon budget 2020

	Elèves*	Habitants**	Coût élèves CHF	Coût habitants CHF	Total CHF
Corcelles-le-Jorat	53	445	117 495,19	119 275,57	236 770,76
Forel/Lx	250	2 082	554 222,58	558 048,86	1 112 271,44
Jorat-Mézières	396	2 869	877 888,57	768 992,40	1 646 880,97
Montpreveyres	78	643	172 917,45	172 346,50	345 263,95
Ropraz	55	494	121 928,97	132 409,29	254 338,26
Savigny	349	3 353	773 694,72	898 721,34	1 672 416,06
Servion	239	1 942	529 836,79	520 523,96	1 050 360,75
Syens	20	159	44 337,81	42 617,56	86 955,37
Vucherens	81	577	179 568,12	154 656,19	334 224,31
Vulliens	70	595	155 182,32	159 480,82	314 663,14
Totaux	1 591	13 159	3 527 072,50	3 527 072,50	7 054 145,00

* Elèves au 01.08.2019 (y compris RAC et sport-étude)

** Habitants au 31.12.2018

Plan des investissements

Conformément à l'art. 18 RCom, le Comité de direction vous remet, en annexe au présent préavis et pour information, le plan des investissements prévus pour la législature 2016 - 2021. Ce plan tient compte des différents projets d'investissement et plus particulièrement du futur collège de Carrouge. Le coût total de l'investissement prévu pour ce collège, à la suite de l'étude de faisabilité, a été pris en compte dans le plan d'investissement. Les subventions, la participation pour les abris PC et autres ne sont pas retranchés du coût total des travaux figurant dans le plan d'investissement. Le plan d'investissement a été mis à jour pour le budget 2020.

Endettement


L'endettement de l'ASIJ au 31.12.2019 devrait être de CHF 27'275'000.00. Il était de CHF 28'502'000.00 au 31.12.2018. Soit une diminution de CHF 1'227'000.00

Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASIJ vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'approuver le budget 2020, tel que présenté.

Le présent préavis a été approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 14 août 2019.

Au nom du Comité de direction


Le Président
E. Cherpillod


La Secrétaire
F. Blanc

Annexes : budget 2020, plan des investissements 2016-2021